## **ADMINISTRATION**

## AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

## EFS Établissement français du sang

# Décision nº N 2020-21 du 11 mai 2020 portant nomination à l'Établissement français du sang

NOR: SSAK2030195S

Le président de l'Établissement français du sang,

Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8;

Vu le décret du 16 octobre 2017 portant nomination du président de l'Établissement français du sang,

Décide:

### Article 1er

Mme Isabelle BOYER est nommée directrice des ressources humaines du siège à compter du 14 mai 2020.

#### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité. Fait le 11 mai 2020.

Le président de l'Établissement français du sang, François Toujas